

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Solidarité, Politique de la Ville, Enfance
et Petite Enfance »

Conseil municipal du 2 mai 2011
Séance du 15 mars 2011

9 Associations à caractère sanitaire, social et culturel 3^{ème} âge- subvention de fonctionnement

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO

Mme PORAS

M. BOULHAMANE

M. SEGUIN

M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUKHELIF

M. MACHU

Mme FEVRIER

Mme RIFFAULT

M. VARLET

M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à : Mme DINGIVAL

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à : Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. TAHI



■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, première-adjointe, expose :

Les associations jouent dans la ville un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité. Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent esprit d'initiative et de solidarité.

Pour les accompagner dans leur développement et leur fonctionnement de manière équitable, une grille de lecture des dossiers de subvention a été élaborée. Elle accorde, à chacun des items, un certain nombre de points pour tenir compte du nombre, de l'âge et du lieu de résidence des adhérents, des cotisations fixées, du rythme des activités et permanences, des manifestations exceptionnelles organisées, des partenariats noués, de l'encadrement de l'association, des efforts accomplis sur la formation des bénévoles ou des salariés, de la vie statutaire de l'association

maintenant !

Elle constitue un cadre de proposition pour les subventions de fonctionnement figurant dans le tableau ci-après :

Association	Subventions Fonctionnement 2010	Propositions 2011
Alcool assistance La Croix d'Or	-	200 €
Association de Défense des Victimes de l'Amiante de la Sidérurgie Usine de Montataire (ADVASUM)	-	150 €
Association de Parents, d'Amis et de Personnes Handicapées Mentales (APEI)	1 200 €	1 200 €
Association pour le développement des soins palliatifs dans l'Oise (ASP Oise)	600 €	600 €
Club Amitié Creilloise	600 €	700 €
Club de l'Amitié des Cheminots Retraités de Creil/Nogent	200 €	150 €
Fédération des Malades et Handicapés (FMH)	650 €	700 €
Les Amis de la Santé de l'Oise	400 €	450 €
Petit à Petit	350 €	350 €
Secours Catholique	600 €	650 €
Secours Populaire	600 €	650 €
Un regard, un sourire pour l'espoir	500 €	600 €
Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNRPA)	1 000 €	1 000 €
TOTAL	6 700 €	7 400 €

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la ville,

Vu l'avis de la commission « Solidarité, Politique de la Ville, Enfance et Petite Enfance » en date du 15 mars 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire

Les membres des groupes « Avec Creil, pour tous » et « Rassembler pour réussir Creil » ne prennent pas part au vote.

Votants : 27

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

maintenant !

Article 1er : d'attribuer les subventions aux différentes associations à caractère sanitaire, social et culturel 3^{ème} âge, conformément au tableau dressé ci-après :

Associations	Subventions 2011
Alcool assistance La Croix d'Or	200 €
Association de Défense des Victimes de l'Amiante de la Sidérurgie Usine de Montataire (ADVASUM)	150 €
Association de Parents, d'Amis et de Personnes Handicapées Mentales (APEI)	1 200 €
Association pour le développement des soins palliatifs dans l'Oise (ASP Oise)	600 €
Club Amitié Creilloise	700 €
Club de l'Amitié des Cheminots Retraités de Creil/Nogent	150 €
Fédération des Malades et Handicapés (FMH)	700 €
Les Amis de la Santé de l'Oise	450 €
Petit à Petit	350 €
Secours Catholique	650 €
Secours Populaire	650 €
Un regard, un sourire pour l'espoir	600 €
Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNRPA)	1 000 €
TOTAL	7 400 €

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville (compte 520/65/741/CB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **09 MAI 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **11 MAI 2011**

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE
 après dépôt en Sous-Préfecture le **11.05.11**
 et publication ou notification le **09.05.11**
 CREIL, le **11.05.11**

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégué
 Le Directeur Général des Services
 Philippe Reky

Maire de Creil
 Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
 OISEPICARDIE

